



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU  
COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 21 FÉVRIER 2019,  
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CSSMI,  
SALLE 5080

*ADOPTÉ LE 21 MARS 2019*

**PRÉSENCES :**

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| M <sup>me</sup> Julie Gaouette, | conseillère  |
| M <sup>me</sup> Julie Leblanc,  | secrétaire interne   |
| M <sup>me</sup> Manon Fleury,   | 3 <sup>e</sup> commissaire parent et déléguée votante à la FCPQ              |
| M <sup>me</sup> Nadine Rochon,  | trésorière   |
| M. Christian Slachetka,         | vice-président, commissaire parent EHDAA et substitut à l'exécutif du RCP-3L |
| M. Éric Lacombe,                | conseiller et 2 <sup>e</sup> délégué à la FCPQ                               |
| M. Francis Le Quellec,          | commissaire parent pour le secondaire  |
| M. Gautier Njokou,              | commissaire parent pour le primaire ( <i>arrivée : 19 h 58</i> )             |
| M. Mathieu Gagnon,              | conseiller et délégué à l'exécutif du RCP-3L                                 |
| M. Michel Levert,               | président  |
| M. Simon Cadieux,               | conseiller   |

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 34.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ECP – 190221 – 933** Il est proposé par M. Éric Lacombe et appuyé par M. Michel Levert, d'adopter l'ordre du jour déposé, avec ajout en 10.4.1 et en 11.2, tout en laissant le point « varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 24 janvier 2018
6. Retour sur l'assemblée du 7 février 2019
  - 6.1 Sommaire des fiches d'évaluation recueillies
7. Consultations :
  - 7.1 Politique culturelle
8. Préparation de la séance du CP du 14 mars 2019
9. Plan d'action 2018-2019
  - 9.1 Frais exigés des parents
  - 9.2 Gouvernance scolaire

- 10. Rapports :
  - 10.1 CCSEHDAA
  - 10.2 Commissaires parents
  - 10.3 Trésorerie
  - 10.4 FCPQ :
    - 10.4.1 Sondage : *Réflexion sur l'intimidation*
  - 10.5 RCP-3L
  - 10.6 Comité du 14<sup>e</sup> Gala
- 11. Varia :
  - 11.1 Communications reçues des parents
  - 11.2 Retour sur la pige pour les projets Commission scolaire
- 12. Levée de l'assemblée  
*Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

M. Michel Levert remercie les membres du comité exécutif de leur présence, de leur patience et de leur participation active à répondre aux nombreuses demandes qui leur sont transmises.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 JANVIER 2018**

**ECP – 190221 – 934** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Leblanc et appuyé par M. Simon Cadieux, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 24 janvier 2019 tel que déposé.  
*Adopté à l'unanimité*

#### **6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2019**

##### **6.1 SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION RECUEILLIES**

18 fiches d'évaluation ont été remplies, sur les 60 participants à cette assemblée. Discussion sur les commentaires relevés en vue d'apporter des améliorations au déroulement des séances du CP.

Par conséquent, à l'instar de la formation donnée par la CSSMI aux conseils d'établissement en début d'année, le comité de parents offrira aussi une formation sur ses procédures et fonctionnements. Il s'assurera également d'expliquer davantage le fonctionnement du CP au cours des assemblées, au fur et à mesure que les besoins se présenteront.

#### **7. CONSULTATIONS :**

##### **7.1 POLITIQUE CULTURELLE**

Le comité ad hoc tiendra sa réunion le jeudi 28 février prochain, salle 5080, à 19 h.

#### **8. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DU CP DU 14 MARS 2019**

Travail sur le projet d'ordre du jour amorcé, dont l'ajout de la réponse à la consultation sur la politique culturelle, la présentation sur la cueillette d'avis pour l'an 2 des OOPC et le dépôt des consultations FGJ-08 et FGAP-02.

## **9. PLAN D'ACTION 2018-2019**

### **9.1 FRAIS EXIGÉS DES PARENTS**

Le projet de loi no° 12 fut publié aujourd'hui par l'Assemblée nationale : *Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.*

À la séance du CP du 14 mars prochain, lors de sa présentation M. Éric Lacombe reprendra l'essentiel des points importants du projet de loi.

M<sup>me</sup> Julie Gaouette fera une présentation des idées de bonnes pratiques pour des collectes de fonds.

### **9.2 GOUVERNANCE SCOLAIRE**

Rien à signaler

## **10. RAPPORTS**

### **10.1 CCSEHDAA**

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la séance du CCSEHDAA du 18 février :

- Réponse aux consultations : *Politique relative à la sécurité de l'information à la Commission scolaire et Politique culturelle.*
- À la rencontre du 18 mars, visite du CFER (centre de formation en entreprise de récupération) de la Polyvalente Deux-Montagnes et présentation sur TÉVA (transition école vie active). Il s'agira d'une rencontre élargie à laquelle sont invités tous les parents que les 2 sujets intéressent.

### **10.2 COMMISSAIRE- PARENTS**

- La rétention a priori (2 %) ne sera pas remise aux écoles.
- Présentation du rapport annuel de la Commission scolaire à la séance du Conseil des commissaires du 26 février.
- La protectrice de l'élève sera présente au CC du 26 février pour présenter son rapport.

### **10.3 TRÉSORERIE**

Rien à ajouter depuis la présentation des états financiers d'étape à la séance du CP du 7 février dernier.

### **10.4 FCPQ**

Le Conseil général du 23 février prochain se tiendra par visioconférence. Les délégués de la région Laval–Laurentides–Lanaudière se réuniront à la CSSMI, salle 5080.

Pour le colloque national du 1<sup>er</sup> juin prochain à Boucherville, à ce jour seulement 2 personnes du CP ont manifesté leur intention à y participer.

#### **10.4.1 SONDAGE : RÉFLEXION SUR L'INTIMIDATION**

M. Gautier Njokou fera parvenir ses commentaires à la consultation et chacun est invité à y ajouter des éléments, s'il y a lieu.

## **10.5 RCP-3L : RETOUR SUR LA RENCONTRE DES PRÉSIDENTES DES CP, DES CCSEHDAA ET DES COMMISSAIRES PARENTS**

La rencontre a eu lieu le samedi 9 février, de 9 h à midi. Les sujets abordés furent : le plan d'intervention, l'implantation des cours d'éducation à la sexualité, la gouvernance scolaire, l'avancement du processus d'élaboration du projet éducatif. Mais les sujets qui ont suscité des échanges plus nourris furent : le transport scolaire et les frais chargés aux parents vs des idées de collectes de fonds.

## **10.6 COMITÉ GALA**

M<sup>me</sup> Julie Gaouette nous informe que la prochaine réunion du comité du 14<sup>e</sup> gala aura lieu à la PDM, le 25 février. Nous avons reçu l'approbation de la Direction générale pour la sollicitation aux écoles et la confirmation du soutien financier de la CSSMI (2 000 \$).

M. Gautier Njokou a assuré le suivi avec M<sup>me</sup> Nathalie Joannette, directrice générale adjointe, et nous annonce qu'il n'y aura pas de direction d'école sur le comité Gala. M<sup>me</sup> Paule Fortier, présidente de la CSSMI, a confirmé le maintien de l'aide du service des communications pour ce 14<sup>e</sup> gala, mais demande que des représentants du comité de parents, après la semaine de relâche, rencontrent la Direction générale pour discuter de la formule qui pourrait être utilisée pour les galas futurs.

## **11. VARIA**

### **11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS**

- Appel téléphonique (28 janvier). Objet : Ratio non respecté dans un service de garde.  
En suivi d'un appel précédent du parent et des démarches qui lui avaient été suggérées de faire à propos du non-respect du ratio au service de garde. Le parent a communiqué avec M<sup>me</sup> France Pedneault, secrétaire générale, et M. Jean-François Lebeau, directeur général adjoint du secteur de l'école concernée, qui ont pris un engagement verbal du respect du ratio pour le service de garde. Le parent ayant demandé à ce que ce soit écrit, il est en attente de cette confirmation écrite.
- Courriel (28 janvier). Objet : Politique OS-01  
En suivi du CP du 10 janvier dernier et de l'appui à une demande de parents des écoles Terre des jeunes et Val-des-Ormes, un parent mécontent du libellé de l'appui du CP et de la position des commissaires parents au conseil des commissaires du 22 janvier à la demande de révision de la décision prise sur le Politique OS-01 a fait parvenir un long courriel accompagné d'un document sur le rôle des commissaires parents.  
*Le courriel fut transmis aux membres de l'exécutif du CP et une réponse détaillée fut rédigée et envoyée à ce parent le 7 février.*
- Courriel, très détaillé (7 février). Objet : Plan d'intervention pour un élève HDAA.  
Le parent d'un élève d'une école primaire, à qui la direction de l'école refuse un PI pour son enfant malgré les recommandations de professionnels externes, sollicite l'aide du comité de parents (et du CCSEHDAA) pour savoir quelles démarches entreprendre pour avoir gain de cause afin que son enfant puisse obtenir un plan d'intervention.  
*Le dossier fut transmis à la coordonnatrice des services éducatifs au primaire, M<sup>me</sup> Carole Allard, qui nous a envoyé un accusé de réception de celui-ci et*

*l'assurance d'un suivi téléphonique. M<sup>me</sup> Nathalie Joannette, directrice générale adjointe responsable du secteur de l'école concernée, nous a fait parvenir un courriel assurant du suivi du dossier auprès de l'école et du parent.*

- Courriel (17 février). **Objet** : Politique OS-01  
En suivi des rencontres du CP du 10 janvier et du 7 février, courriel volumineux avec plusieurs pièces jointes dont la lettre (modifiée) envoyée à un autre parent le 7 février dernier. Ce courriel a aussi été envoyé à de nombreuses instances politiques dont : le Conseil des commissaires, les députés du territoire, le premier ministre du Québec, le secrétariat général de la CSSMI, etc.  
*Le courriel fut transmis aux membres de l'exécutif du CP et un accusé de réception fut envoyé au parent. Le président vérifiera auprès du secrétariat général quelle procédure peut être prise lors de l'altération d'une lettre qui est ensuite transmise à des tiers.*
- Courriel (18 février) : **Objet** : Politique OS-01  
Nouveau courriel d'un parent en suivi des rencontres du CP du 10 janvier et du 7 février, ainsi que de la lettre qui lui avait été envoyée le 7 février.  
*Le courriel fut transmis aux membres de l'exécutif du CP et un accusé de réception fut envoyé au parent.*
- Courriel (21 février) : **Objet** : Politique OS-01  
La représentante de l'école Val-des-Ormes demande l'ajout d'une 3<sup>e</sup> demande d'appui au sujet de la Politique OS-01 à l'ordre du jour de la séance du CP du 14 mars prochain.  
*Le courriel fut transmis aux membres de l'exécutif du CP. La réponse, discutée séance tenante, sera envoyée demain : « À la lecture de votre courriel, le comité exécutif du comité de parents, lors de la réunion du jeudi 21 février 2019, a jugé la demande irrécevable, car il apparaît qu'aucun élément nouveau n'est apporté. Par conséquent, le point ne sera pas ajouté à l'ordre du jour de la séance du comité de parents du 14 mars prochain. »*
- Courriel (20 février) : demande d'un parent pour obtenir la régie interne du CP afin de prendre connaissance des procédures de fonctionnement, dont celle sur les libellés de résolutions. Un appel de ce parent a aussi été reçu au bureau du CP le même jour.  
*Après échange de courriels avec les membres de l'exécutif, le document de la régie interne n'a pas été envoyé au parent. Cependant, lors de l'appel téléphonique la secrétaire permanente a indiqué au parent comment trouver la page web du CP sur le site de la CSSMI, où les procédures pour le public sont déposées. La secrétaire permanente a répondu aux autres questions du parent sur les procédures ayant cours au CP.*

*Départ d'Éric Lacombe à 22 h 5.*

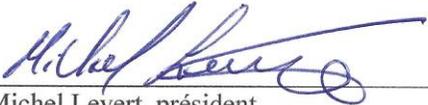
## **11.2 RETOUR SUR LA PIGE SUR LES PROJETS COMMISSION SCOLAIRE**

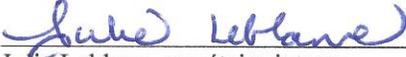
M<sup>me</sup> Julie Gaouette et M. Christian Slachetka nous informent que la pige s'est tenue sous la formule numérique et aléatoire en présence de parents de toutes les écoles concernées par les projets CS. La pige des écoles PEI primaire sera publiée après la séance du conseil des commissaires du 26 février, s'il y a lieu, selon la décision des commissaires après la présentation du rapport de la protectrice de l'élève.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ECP – 190221 – 935** Il est proposé par M. Francis Le Quellec et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Leblanc de lever la séance à 22 h 20.

*Adopté à l'unanimité*

  
Michel Levert, président

  
Julie Leblanc, secrétaire interne